

# Le tour de la vallée du Rhoin

## Légende



Départ

Circuit de 10 Km  
durée approximative 2h45 à 3h15

Bonne direction

Tournez à gauche

Tournez à droite

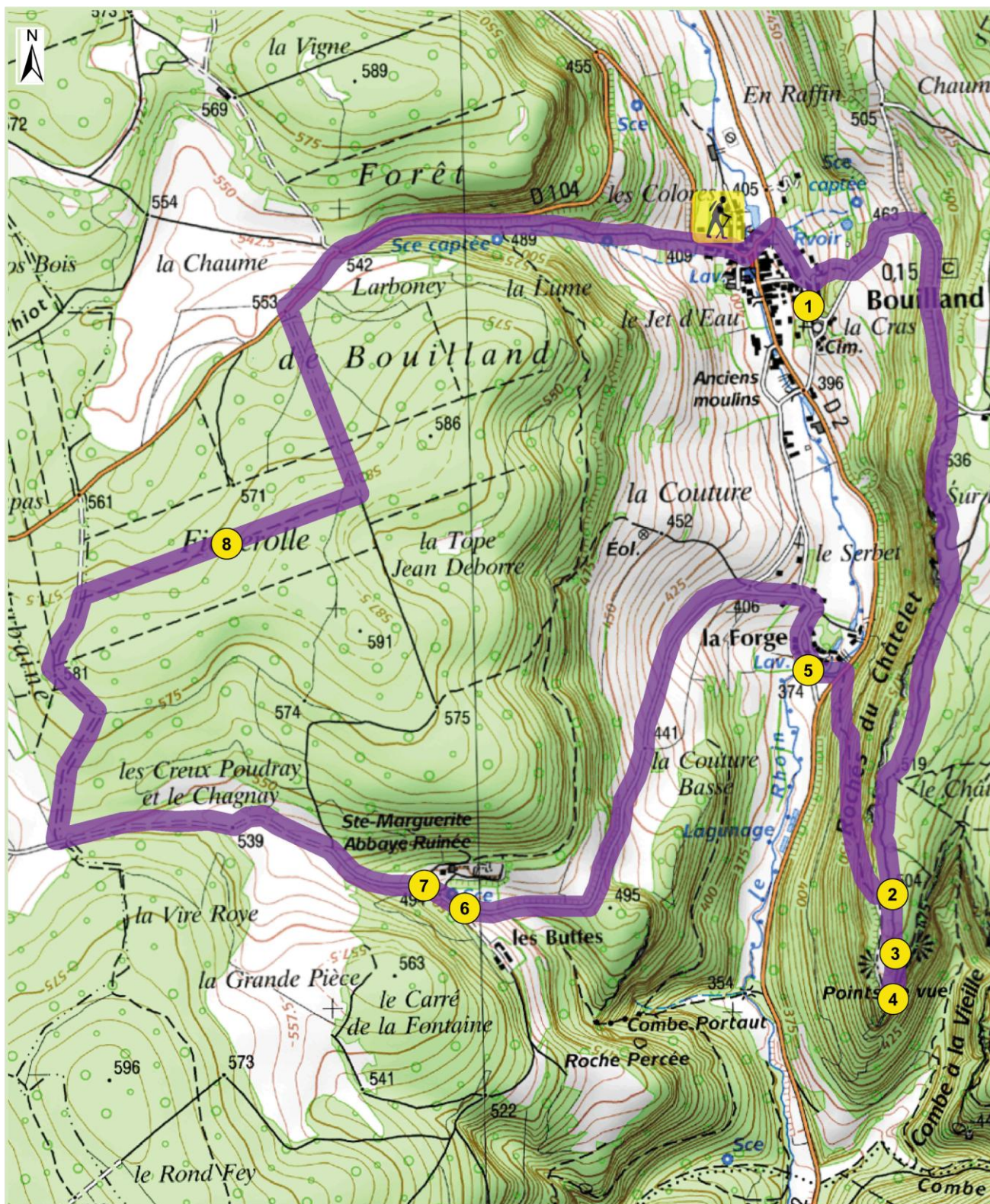
Mauvaise direction



 Circuit de randonnée sélection

 Balisage sur le terrain de couleur jaune

0 250 500 Mètres 1:12 676



« Scan25 © »

Copyright « ©IGN »  
Copyright « © GeoBourgogne »  
"reproduction interdite"  
"Licence étendue n°2009 - CISE29-32"



Sentier inscrit au  
Plan Départemental des Itinéraires  
de Promenade et de Randonnée



# Tour de la vallée du Rhoin

## Bouilland

### Circuit non itinérant

Niveau de difficulté : **Moyen**

Durée : **3h00**

Longueur : **10 km**

Lieu de départ : **Place de la Mairie**

### *Descriptif du circuit*

Départ place de la Mairie, près du lavoir. Il est possible d'y stationner son véhicule.

Depuis le lavoir, (plaque sur le mur P93) près de la mairie, emprunter la route de Savigny-lès-Beaune sur 50m, prendre à gauche la rue de l'Eglise (marques rouges et blanches du GR), tourner à gauche, puis à droite.

Emprunter la rue de l'ancienne cure sur 20 m **1**, puis à gauche, monter un sentier herbeux passant à droite d'une maisonnette (toujours sur le GR).

Au-dessus, prendre à gauche la petite route goudronnée. A l'embranchement, vers la croix (poteau P91), laisser le GR et le sentier Marianne et monter à droite. Au virage, s'engager tout droit dans un petit sentier sous le taillis. En arrivant sur un chemin plus large, continuer tout droit.

En débouchant sur une clairière, prendre le sentier à droite qui arrive au-dessus des roches de Bouilland (vue magnifique sur le village blotti dans la vallée - école d'escalade à droite au pied des roches).

Continuer le sentier à quelques mètres du bord de la falaise en faisant attention, surtout par temps humide et en présence d'enfants. Le chemin domine ensuite le hameau de la Forge, puis entre dans la forêt.

A 600m environ (poteau P92), laisser le sentier Marianne partant sur la gauche et continuer légèrement à droite sur 200m, tourner à droite (en continuant tout droit, aller-retour pour voir le Grand Châtelet de Bouilland et la vue splendide depuis l'éperon **2**, **3**, **4**, mais ne pas s'approcher du bord des falaises) pour rejoindre un sentier étroit descendant sur la Forge.

Arrivé à la route goudronnée D2 (attention à la traversée), s'engager presque en face sur le chemin caillouteux, tourner à droite rue de Savigny en passant devant un lavoir **5**, monter légèrement, prendre à gauche la rue du Chagney puis encore à gauche et continuer la petite route goudronnée menant vers l'Abbaye Sainte Marguerite **6**. Passer devant le parking de l'Abbaye **7** (poteau P93) (suivre les marques rouges et blanches du GR jusqu'à Bouilland), continuer à monter la petite route partiellement goudronnée sur 200m qui se transforme en chemin empierré sur près de 700m. A la fin de la partie empierrée du chemin, prendre à droite le sentier en lisière qui entre ensuite dans le bois.

A 700m environ, prendre un layon sur la droite peu avant la naissance d'un chemin. Aller tout droit en traversant à un moment une sorte de pas japonais **8** (attention zone glissante par temps humide). S'engager ensuite à gauche sur le large chemin forestier jusqu'à la barrière, tourner à droite sur la route D104, la suivre sur environ 300m (attention) en laissant sur la gauche une route empierrée, et tout de suite après, obliquer à droite en laissant la route goudronnée pour entamer la descente jusqu'à Bouilland. Rejoindre la mairie et le lavoir.

# Patrimoine

---

Depuis les impressionnantes falaises, où les vestiges d'un habitat fortifié préhistorique (le Châtelet) attestent d'une occupation humaine très ancienne, Bouilland offre ses toits de tuiles bien groupés d'où n'émergent que la flèche de l'église, au premier plan, à la limite du village, et le campanile de la mairie, plus rond, bien au centre.

Niché au creux de la vallée du Rhoin, le village est partagé en deux par cette rivière dont le cours tumultueux sort de la montagne un peu en amont. Point de départ du circuit, le lavoir accolé au bâtiment de la mairie semble toutefois se méfier de la rivière pour son alimentation en eau avec sa toiture à compluvium (un seul pan incliné vers le bassin) permettant de recueillir les eaux de pluie !

A l'extrémité sud du village, sur une hauteur à l'abri des soubresauts de la rivière, l'église Saint-Martin présente sa silhouette particulière formée par les différentes périodes de construction. La partie la plus ancienne, du 12e siècle, supporte le clocher coiffé au 15e siècle d'une flèche de tuf comparable à celle de Savigny-lès-Beaune ou de Saint-Aubin. Elle dépendait de l'Abbaye Sainte-Marguerite dont le parcours longe les vestiges au sud-ouest du village.

Sur le site de l'abbaye (propriété privée), le logis de l'abbé a été restauré il y a peu tandis que l'église abbatiale, de dimensions modestes, présente aujourd'hui de belles ruines. Celles-ci témoignent assez bien des trois campagnes de construction successives (12e, 13e et 16e siècles), utilisant la pierre de petites carrières à proximité, et d'une ornementation sculptée qui apparente l'édifice au style d'Autun, de Beaune ou encore de Vézelay.

Occupée par les chanoines de l'ordre de Saint-Augustin, l'abbaye a connu son heure de gloire aux 13e et 14e siècles avant de décliner progressivement pour ne compter qu'une poignée de religieux au 17e siècle, l'abbé résidant alors à Bouilland, dans la maison aux têtes (en face de la mairie). Vendus comme bien national à la Révolution, les bâtiments n'étaient plus que le pâle reflet de ceux où les seigneurs de Vergy, de retour de croisade, avaient déposé quelques reliques précieuses de Sainte Marguerite, jeune fille martyrisée à Antioche (actuelle Turquie) au début du 4e siècle, selon la légende.

# Nature

---

Le tour de la Vallée du Rhoin vous emmène au plus profond de la Côte Beaunoise. En effet, la vallée du Rhoin entaille la Côte sur une distance de 12 kilomètres ce qui en fait la vallée qui s'enfonce le plus au cœur du territoire de l'Arrière Côte.

Très étroits, les flancs des vallées offrent un relief marqué d'un dénivelé moyen de 150 mètres. Les nombreuses falaises qui bordent le cours d'eau coupent nettement la zone de bocage et de forêts qui l'entoure. Par ailleurs, la faible densité urbaine de l'Arrière Côte, combinée à une pratique agricole traditionnelle, a permis de conserver une grande diversité de milieux naturels.

Du coup le secteur abrite des populations animales et végétales en bonne santé et d'une grande variété. Aussi, la vallée a très vite été identifiée par les spécialistes de la protection de la nature et elle bénéficie de 6 des 7 mesures de protection <sup>(1)</sup> dont dispose l'Etat pour protéger les zones à fort enjeux écologique. Ainsi, du cours d'eau jusqu'aux falaises, certaines espèces trouvent des milieux de qualité suffisante à leur survie ou à leur reproduction.

C'est le cas de l'emblématique faucon pèlerin. Cet oiseau est doté de capacités extraordinaires. Il est en effet considéré comme l'oiseau le plus rapide au monde. Lors de ses piqués vertigineux, certains affirment qu'il peut largement dépasser les 200 km/h, ce qui est assez considérable pour un oiseau dont le poids moyen est d'environ 900 grammes. Ces piqués lui sont utiles pour chasser ses proies qui sont d'autres oiseaux. Une fois la proie repérée, le faucon vient se positionner derrière la future victime et bien au-dessus pour engager son piqué suivant un angle très précis. Enfin, avec la vitesse et l'inertie acquise, le faucon percute la proie qui bien souvent est tuée sur le coup. Cette technique de chasse est appelé *buffetage*. Le choc occasionné est soit le fait des serres de l'oiseau soit le fait de son bréchet (crête osseuse du sternum d'un oiseau) qu'il utilise comme arme contendante.

Bien d'autres espèces d'oiseaux habitent la vallée du Rhoin : on en a recensé plus de 80 différentes sur le site !

Conseil Général © Hervé DEVALLEZ

<sup>(1)</sup> Les outils de protection de la nature mobilisés dans la vallée du Rhoin :

APB : arrêté de protection de biotope,

ZNIEFF1 et ZNIEFF 2 : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique type 1 ou 2,

ZPS Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale,

SIC Natura 2000 : Site d'intérêt Communautaire,

ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

# La Côte-d'Or s'ouvre à vous

---

L'itinéraire qui vous est présenté a été sélectionné par le Conseil Général de la Côte-d'Or pour que vous preniez le temps de découvrir les richesses de la Côte-d'Or, son patrimoine, ses paysages et sa douceur de vivre.

Si vous avez rencontré des difficultés, n'hésitez pas à les signaler de sorte qu'elles puissent être prises en compte (onglet « Signaler un problème »).

Le chemin que vous allez parcourir figure au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Côte-d'Or, ce qui signifie qu'il fait l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil Général, tant en matière de balisage que d'entretien et de sécurité. Toutefois, sachez que vous randonnez sous votre propre responsabilité et qu'il n'est matériellement pas possible de garantir à tout instant un parfait état de balisage et d'entretien. Aussi un certain nombre de précautions s'imposent. Notez en particulier que la signalisation de balisage rencontrée en chemin n'est pas suffisante pour se diriger en milieu naturel. Une carte est toujours nécessaire pour compléter son information.

D'une manière générale, pour vos randonnées en toute sécurité, ne surévaluez pas votre condition physique, préparez votre sortie et emportez avec vous de quoi parer aux éventualités les plus fréquentes. Veillez notamment à :

- Consulter les prévisions météorologiques avant de partir ;
- Vous renseigner sur les périodes de chasse ;
- Emporter un téléphone portable, un vêtement chaud, de l'eau, des fruits secs ou autres aliments pour éviter les fringales, un ou deux sacs poubelle, ainsi que, par temps ensoleillé, des lunettes de soleil, un chapeau et de la crème solaire ;
- Porter des chaussures adaptées à la randonnée ;

En cas de difficultés, pour appeler les secours depuis un poste fixe composez le 15 (Samu), le 17 (Police), ou le 18 (Pompiers). Avec un téléphone mobile, composez le 112 (numéro valable dans l'ensemble de l'Union Européenne qui permet de vous localiser).

Pour obtenir des informations touristiques se rapportant aux alentours ou toute information pratique, vous pouvez vous rapprocher des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative concernés et consulter le site internet [www.cotedor-tourisme.com](http://www.cotedor-tourisme.com).

**Le Conseil Général et l'Agence de Développement Touristique (ADT) - Côte-d'Or Tourisme vous souhaitent une agréable promenade en Côte-d'Or !**